

Débat public VFCEA

Les modalités du débat public VFCEA

Préambule

La CNDP a été saisie le **21 juin 2016** par SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet. Le **6 juillet 2016**, elle a décidé d'organiser un débat public sur ce projet et a nommé **Ilaria CASILLO**, Présidente de la commission particulière chargée de sa préparation et de son animation. Le **5 août 2016**, **Lucie ANIZON**, **Marc d'AUBREBY**, **Isabelle BARTHE**, **Dominique HOESTLANDT**, **Christine JEAN** et **Jean-Marc REBIÈRE** ont été nommés membres de la commission particulière. Le **26 octobre 2016**, le calendrier et les modalités du débat public ont été examinés et validés en séance plénière par la CNDP.

Une appréhension globale du projet et une approche fine aux territoires concernés

Afin d'établir les modalités du débat présentées ci-dessous, la CPDP s'est basée sur les orientations et les remarques que la CNDP avait exprimées lors de la présentation du maître d'ouvrage dans le cadre de la saisine. Pour la CNDP, l'intérêt de ce débat tenait à sa capacité à faire émerger et à débattre les aspects les moins développés et les plus critiques du projet (bilan économique, soutenabilité socio-économique etc.) sur lesquels les citoyens ont le droit d'être dûment informés.

Les modalités sont également en phase avec, à la fois, la particularité du projet et les caractéristiques du territoire. Concernant le projet, il se caractérise par ses différentes fonctionnalités mobilisant chacune une échelle propre : la modernisation de la ligne et son électrification ; la fonctionnalité fret et celle voyageurs avec la réalisation de la gare d'interconnexion à Le Creusot – Montceau – Montchanin TGV.

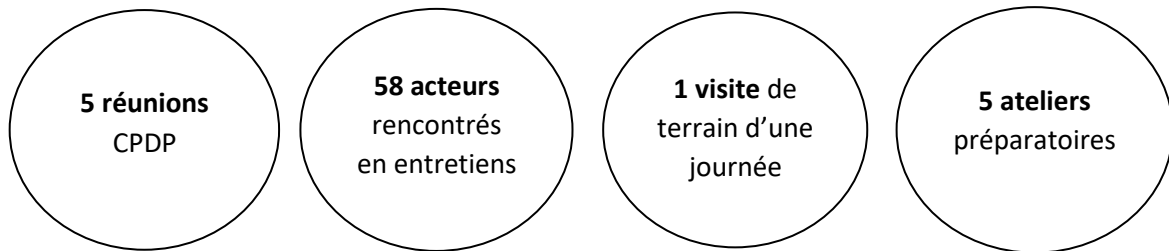
Pour bien mettre en débat ces différentes fonctionnalités du projet et leur portée, la CPDP a essayé de concevoir un dispositif de débat en mesure d'articuler systématiquement la diversité des échelles et la diversité des enjeux et des impacts.

Quant aux caractéristiques du territoire concerné, il s'agit d'un territoire à forte dominante rurale et avec des profils sociodémographiques particuliers et dont l'homogénéité ne va pas de soi. Cela a donc infléchi le choix des modalités en privilégiant une approche au territoire très fin, très éparpillé en se basant moins sur des très grands rassemblements du public que sur de nombreux ateliers thématiques très diffus sur le territoire.

Préparation du débat public

Les dates du débat public ont été définies en concertation avec le Président de la CNDP, la Présidente de la CPDP et ses membres, en tenant compte des contraintes de calendrier (notamment celle liée à la période électorale) et avec l'avis du maître d'ouvrage.

Le débat public se déroulera du 15 décembre 2016 au 20 mars 2017



Les membres de la CPDP et son secrétariat général se sont rencontrés pour la première fois le **7 septembre 2016**.

Depuis le **19 septembre 2016** et jusqu'au lancement du débat public, la CPDP rencontre les acteurs du territoire et ceux concernés par le projet. Cela lui permet de les informer sur la tenue prochaine du débat, de les écouter et recueillir leurs observations et attentes quant au débat public VFCEA. Ces rencontres permettent également à la CPDP **d'identifier les enjeux et thématiques** à soumettre au débat, ainsi que d'élaborer les **modalités d'organisation** de cette phase de dialogue et d'échanges sur le projet VFCEA.

À ce jour, la CPDP a rencontré **58 personnes représentant 38 institutions ou organismes** (élus, services de l'État, acteurs socio-économiques). Par ailleurs, **18 entretiens représentant 17 organismes** sont prévus à date.

Au-delà de ces rencontres, la CPDP se réunit (avec et sans le maître d'ouvrage) afin de :

- **S'approprier** les enjeux du projet et le contexte territorial ;
- **Apporter** des suggestions d'amélioration au dossier du maître d'ouvrage pour qu'il soit complet et compréhensible par le grand public ;
- **Faire le point régulier** sur les rencontres avec les acteurs et échanger sur les principales attentes par rapport au débat ;
- **Affiner l'organisation du débat** et ses modalités (stratégie d'information, outils d'expression du public etc).

Pour compléter cette phase de préparation du débat, la CPDP a demandé à SNCF Réseau d'organiser pour la commission **une visite de terrain**, qui s'est tenue le **21 septembre 2016**. Ce déplacement a consisté en une visite sur les lieux des deux hypothèses de raccordement, ainsi qu'en la réalisation du trajet Chagny – Nevers (pour partie en autocar, Chagny – Montchanin, pour partie en TER, Montchanin – Nevers). Cette visite a participé à une meilleure compréhension des dimensions et enjeux du projet par la CPDP.

Les entretiens préalables, tout comme les documents divers et variés consultés par la CPDP, ont conduit la CPDP à décider la tenue de **5 Ateliers préparatoires** dont **4** se déroulant **du lundi 21 au mercredi 23 novembre 2016** sur le territoire régional. La CPDP a pu en effet prendre acte d'un manque d'information précis chez certains acteurs clés du projet (mairies, Conseils départementaux

notamment). Enfin, un atelier préparatoire sur le fret ferroviaire se tiendra le **mardi 6 décembre 2016** au siège de la Commission nationale du débat, à Paris.

L'objectif des *Ateliers préparatoires* est détaillé dans le paragraphe suivant.

Outils d'information préalables au débat

Conformément aux volontés de la CNDP et afin d'informer et de sensibiliser les acteurs du territoire en amont du débat, la CPDP organisera **cinq Ateliers préparatoires** dont trois à l'attention des **maires des cantons** concernés par le projet, un autre à destination des acteurs **des comités de ligne** et un dernier pour les acteurs du **fret ferroviaire**. Celui-ci permettra de faire apparaître les questions que le projet de Voie Ferrée Centre Europe Atlantique pose en ce qui concerne son offre pour le transport de marchandises. Ces échanges permettront, entre autres, de nourrir les réflexions en vue du débat public.

Ceux-ci se dérouleront :

- Le **lundi 21 novembre 2016** à Decize ;
- Le **mardi 22 novembre 2016** à Nevers et au Creusot ;
- Le **mercredi 23 novembre 2016** à Écuisses ;
- Le **mardi 6 décembre 2016** à Paris.

D'autre part, le **lundi 21 novembre 2016**, la CPDP présentera les modalités d'organisation du débat public devant le **comité de pilotage** du projet VFCEA.

En outre, des outils d'information « pré-débat » prévus sont les suivants :

- **Questionnaire** « d'avant-débat » pour interroger les Internautes sur les modalités du débat.
- Page **Facebook** <https://www.facebook.com/DebatPublic.VoieFerreeCentreEuropeAtlantique/> (ouverte depuis début novembre) ;
- Compte **Twitter** https://twitter.com/Debat_VFCEA (ouvert depuis début novembre) ;
- Compte **LinkedIn** (ouverture en novembre) ;
- **Site internet du débat** : <https://vfcea.debatpublic.fr> (ouverture 17-novembre) ;
- Adresse **contact** : vfcea@debatpublic.fr
- Ouverture des **locaux de la CPDP** au Creusot (lundi 10/10/16) à proximité de la mairie et de la gare : **28 boulevard Henri-Schneider-71 200 Le Creusot**

Les principaux thèmes du débat public

- Le phasage et la faisabilité financière et économique du projet ;
- La modernisation de la ligne Nevers-Chagny : électrification, mise à gabarit et système GSM-R, impacts sur l'environnement et effets sur le trafic voyageurs à l'échelle régionale ;
- La VFCEA et son articulation avec les enjeux de la politique de fret ferroviaire à l'échelle nationale ;

- La VFCEA et son impact sur les enjeux économiques du fret ferroviaire pour le tissu productif régional.
- Les impacts de la modernisation du projet sur l'activité viticole ;
- Les impacts environnementaux et humains des différents scénarii de raccordement envisagés entre la LGV Paris-Lyon et la ligne Nevers-Chagny ;
- Les impacts de la réalisation d'un raccordement prévu à la gare Le Creusot sur le trafic voyageurs TGV à l'échelle nationale ;
- Les enjeux d'un projet de gare d'interconnexion TER-TGV ;

Projet de calendrier du débat public

Plus de 40 rencontres publiques en présentiel *(la CPDP se réserve la possibilité d'ajouter et de compléter les modalités en ajoutant 2 ateliers et 1 réunion publique si nécessaire.)*

- **5 réunions publiques** dont :
 - 1 réunion publique de lancement au Creusot ;
 - 1 réunion publique générale à Nevers ;
 - 1 réunion publique thématique sur le phasage et la faisabilité financière et économique du projet à Dijon ;
 - 1 réunion publique Intermédiaire à Montchanin ;
 - 1 réunion publique de clôture au Creusot.
- **14 dispositifs thématiques** dont :
 - **2 conférences-débats** sur :
 - La VFCEA au regard des enjeux de la politique de fret ferroviaire à l'échelle nationale (Paris) (X1) ;
 - Les impacts de la réalisation d'un raccordement prévu à la gare Le Creusot sur le trafic voyageurs TGV à l'échelle nationale (Lyon) (X1) ;
 - **8 ateliers thématiques** sur :
 - La modernisation de la ligne Nevers-Chagny : électrification, mise à gabarit et système GSM-R, impacts sur l'environnement et les effets sur le trafic voyageurs à l'échelle régionale (Decize, Luzy, Nevers, Torcy et Beaune) (X5) ;
 - Les impacts environnementaux et humains des différents scénarii de raccordement envisagés entre la LGV Paris-Lyon et la ligne Nevers-Chagny à Écuisses et Saint-Julien-sur-Dheune (X1) ;
 - Les enjeux d'un projet de gare d'interconnexion TER-TGV au Creusot (X1) ;
 - Les impacts de la réalisation d'un raccordement prévu à la gare Le Creusot sur le trafic voyageurs TGV à l'échelle nationale (Mâcon) (X1).
 - **3 Cercles de travail** sur :
 - Les enjeux économiques du fret ferroviaire pour le tissu productif régional (Chalon-sur-Saône et à Nevers) (X2) ;

- Les impacts de la modernisation du projet sur l'activité viticole à Santenay, Cheilly-lès-Maranges et Remigny (X1) ;
- **1 atelier sur les enjeux d'un projet de gare d'interconnexion TER-TGV** en direction des étudiants dans leur lieu de formation.
- **1 journée de visite sur les lieux de raccordement** (2 visites de terrain) à Écuisses et Saint-Julien-sur-Dheune.
- **4 débats mobiles** en gare du Creusot-Montceau TGV, sur les marchés de Montchanin et Chagny, ainsi que dans le centre commercial du Creusot.
- **10 permanences du point d'information** sur le territoire.

Dispositifs innovants

- Plusieurs **débats en ligne** sur l'application **J'enparle®** dont des débats cartographiés (descendants et montants) ;
- Un plateau radio « **Le téléphone sonne** » sur une chaîne de radio locale à destination des usagers de la RCEA ; (France Bleu Bourgogne ou autre)
- **4 débats itinérants** dans les trains : (**aller/retour**)
 - Strasbourg-Lyon ;
 - Tours-Dijon ;
 - Nevers-Lyon ;
 - Nevers-Clermont-Ferrand.
- **Un kit de débat** mis à la disposition de ceux qui souhaiteraient organiser d'autres débats ou ateliers ;

<u>Dispositif</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>
Réunion publique de lancement	Jeudi 15 décembre 2016	Le Creusot
Permanences du point d'information	Lundi 19, mardi 20, mercredi 21, jeudi 22 décembre 2016	<p>Lundi 19 décembre : Gare TGV Creusot-Montceau-Montchanin (8h-12h) / Supermarché E. Leclerc Le Breuil (16-19h) ;</p> <p>Mardi 20 décembre : Foire de Decize (8h-12h) / Gare de Decize : (15-18h)</p> <p>Mercredi 21 décembre Gare de Nevers (8h-12h) / Intermarché Super de Nevers : (16h-19h)</p>

		Jeudi 22 décembre : marché extérieur d'Imphy (8h-12h).
Réunion publique générale	Jeudi 5 janvier 2017	Nevers
Débat itinérant	Vendredi 6 janvier 2017	Train Nevers-Lyon
Conférence-débat sur les enjeux de la politique de fret ferroviaire à l'échelle nationale	Mardi 10 janvier 2017	Paris
Débat itinérant	Mercredi 11 janvier 2017	Strasbourg-Lyon
Ateliers thématiques sur la modernisation de la ligne Nevers-Chagny : électrification, mise à gabarit et système GSM-R, impacts sur l'environnement et les effets sur le trafic voyageurs à l'échelle régionale	Lundi 16 janvier, mardi 17 janvier, mercredi 18 janvier 2017	Decize, Luzy et Nevers
Débat itinérant	Jeudi 19 janvier 2017	Train Nevers-Clermont-Ferrand
Cercle de travail sur les enjeux économiques du fret ferroviaire pour le tissu productif régional	Lundi 23 janvier 2017	Nevers
Conférence-débat sur les impacts de la réalisation d'un raccordement prévu à la gare Le Creusot sur le trafic voyageurs TGV à l'échelle nationale	Mardi 24 janvier 2017	Lyon
Réunion publique thématique sur le phasage et la faisabilité financière et économique du projet	Vendredi 27 janvier 2017 (fin d'après-midi)	Dijon
Visite terrain sur les lieux du raccordement et atelier thématique sur les impacts environnementaux et humains des différents scénarii de raccordement envisagés entre la LGV Paris-Lyon et la ligne Nevers-Chagny	Samedi 28 janvier 2017	Écuisses et Saint-Julien-sur-Dheune
Cercle de travail sur les impacts de la modernisation du projet sur l'activité viticole	Mercredi 1 ^{er} février 2017	Santenay

Cercle <i>de travail</i> sur les enjeux économiques du fret ferroviaire pour le tissu productif régional	Jeudi 2 février 2017	Chalon-sur-Saône
Atelier sur les enjeux d'un projet de gare d'interconnexion TER-TGV à destination des étudiants	Vendredi 3 février 2017	Sur le lieu de formation (A définir)
Atelier sur les enjeux d'un projet de gare d'interconnexion TER-TGV (avec restitution des étudiants)	Mardi 7 février 2017	Le Creusot
Débat mobile	Mercredi 8 février 2017	Marché de Montchanin
Réunion publique Intermédiaire	Jeudi 9 février 2017	Montchanin
Débat mobile	Dimanche 12 février 2017	Marché de Chagny
Atelier sur les impacts de la réalisation d'un raccordement prévu à la gare Le Creusot sur le trafic voyageurs TGV à l'échelle nationale	Mardi 14 février	Mâcon
Ateliers thématiques sur la modernisation de la ligne Nevers-Chagny : électrification, mise à gabarit et système GSM-R, impacts sur l'environnement et les effets sur le trafic voyageurs à l'échelle régionale	Mercredi 15 février et jeudi 16 février	Torcy et Beaune
Débat mobile et permanences du point d'information	Mercredi 22 et jeudi 23 février 2017	4 lieux à définir
Débat itinérant	Lundi 6 mars 2017	Train Tours-Dijon
Débat mobile	Mercredi 8 mars 2017	Centre commercial du Creusot
Réunion publique de clôture	Mardi 14 mars 2017	Le Creusot

Les moyens d'information et d'expression du public

- **Les documents rédigés par le maître d'ouvrage**
 - Le dossier du maître d'ouvrage (impression : 4000 exemplaires)
 - Une synthèse (impression : 6000 exemplaires)
 - Les études réalisées pour élaborer le projet (liste à définir avec la SNCF) et éventuellement demandées pendant le débat

- **Les documents de la CPDP**

- **Un dépliant 3 volets** avec carte T reprendra de façon synthétique les principes du débat public et le rôle de la commission particulière, les différents moyens d'information et de participation mis en œuvre, le calendrier des rencontres publiques, les grands enjeux du projet et une carte du territoire du projet et de ses principales caractéristiques.
- **Les journaux du débat** : trois numéros sont prévus : un au lancement, l'autre à mi-débat et le dernier à l'approche de la fin du débat.
Ils permettent de présenter le cadre du débat, d'annoncer ses différentes phases et de restituer le contenu des rencontres publiques ainsi que l'avancée des échanges. Ils seront disponibles sur les lieux de réunions et dans les locaux de la CPDP.
- **Des tracts et affiches** : pour annoncer le calendrier du débat et inciter la participation.
- **Des panneaux d'exposition** : présentés lors des réunions publiques, ateliers, débats mobiles, mairies et lieux publics.
- **Le site Internet** : l'ensemble des documents du débat sera disponible sur le site Internet <https://vfcea.debatpublic.fr> Toutefois, la commission souhaite que le site soit un véritable lieu d'information et d'expression du public. Pour cela, différents outils vont être mis en place :
 - L'intégration ou un lien vers le dispositif de débats numériques **J'enparle**[®] ;
 - Le système questions/réponses ;
 - Un forum de discussion.
- **Des cartes fixes ou animées et interactives** permettant de rendre de façon intelligible et ludique les données complexes et les enjeux du projet Voie Ferrée Centre Europe Atlantique. Ces cartes pourront, par exemple, traiter des questions sur le trafic fret à l'échelle régionale et nationale, les impacts environnementaux et économiques du projet et certains enjeux (trafic voyageurs TGV etc.).
- **Une carte des arguments** réalisée à partir de la documentation disponible mise à disposition par la CPDP sur le site Internet du débat : positions d'experts complexes, verbatim des rencontres publiques, contributions, avis et questions versés au débat. Cette carte permettra de « donner à voir les arguments qui ont émergé, de voir si ces derniers ont évolué et si la trajectoire des arguments a évolué. Cette cartographie sera évolutive et sera enrichie pendant toute la durée du débat à partir des apports nouveaux versés au débat par le public ».
- **Une carte** permettra également aux usagers et au public de réaliser de manière autonome des visites de terrain sur les deux hypothèses de tracé de raccordement.
- **Des contenus vidéos** serviront de support à la pédagogie sur le débat public et à susciter l'intérêt autour du débat. Un reportage sur les trois mois du débat public VFCEA, ainsi que des témoignages réguliers du public seront également créés.
- **Un kit de débat** mis à la disposition de ceux qui souhaiteraient organiser d'autres débats ou ateliers ;
- **La diffusion en direct de 3 rencontres publiques** : la réunion publique de lancement et les deux conférences-débats)

Avec live tweet (identification des questions posées sur twitter pendant la réunion et lues par la CPDP) ou avec une page dédiée permettant de suivre les échanges en vidéo et d'intervenir.

- **Les fiches question/réponse (en réunion publique)**
- **Les contributions en cours de débat**

Les contributions et les cahiers d'acteurs. Un espace leur sera consacré sur le site. Une contribution représente la position d'un participant sur l'ensemble du projet mis en débat. Des contributions seront retenues, à certaines conditions de forme et de fond, pour faire l'objet de cahiers d'acteurs mis en page, imprimés et diffusés par la CPDP. Les cahiers d'acteurs seront diffusés lors des réunions publiques.

Plan de communication

- **Des actions dans la presse**

- **Des encarts dans la presse et à la radio**

Un dispositif publicitaire est prévu pour informer le public de la tenue du débat et l'inciter à participer. Des espaces vont être placés dans la presse écrite, la radio, la presse Web (bannières), en amont, au moment de l'ouverture du débat.

- **Conférence de presse et points presse**

Une conférence de presse aura lieu avant le démarrage de la réunion publique de lancement, le 15 décembre. Une seconde, après la clôture du débat pour présenter le compte rendu et le bilan. Des points presse seront prévus pendant le débat.

- **Des communiqués de presse**

Des communiqués de presse seront régulièrement envoyés à la presse régionale et nationale afin de tenir les journalistes informés de l'avancée du débat

- **Des actions avec les collectivités ainsi que les acteurs du débat**

Les collectivités ainsi que les acteurs du territoire seront sollicités afin de servir de relais d'information. Tous les éléments nécessaires (informations, bannières etc.) leur seront envoyés afin qu'ils puissent les publier dans leurs médias et sur le site Internet respectif.

- Des campagnes d'affichage

Des affiches seront placées chez les commerçants, les médecins, les foyers ruraux des communes où se tiendront les rencontres publiques quelques jours avant la réunion, ainsi que dans les mairies et lieux de fréquentation.

- Des opérations de boîtage dans les communes traversées par le projet

- Une liste de diffusion

Elle se constituera via les rencontres préalables au débat, les inscriptions sur le site Internet ou par la carte T présente dans le dépliant 3 pages. Elle permettra de recevoir les documents du débat, par e-mail ou par la poste. Ils permettent de cibler un public diversifié, en complément des moyens de communications traditionnels.

- Un compte Facebook, un compte Twitter et LinkedIn

Ces outils en ligne permettront de diffuser des informations en renvoyant au site Internet, sans être des lieux de débat. Ils permettent de cibler un public diversifié, en complément des moyens de communications traditionnels.

- Des actions avec les étudiants

L'ensemble des formations supérieures pouvant être intéressées (aménagement du territoire, écoles d'ingénieurs ...) ont été recensées. La CPDP va affiner la manière de les mobiliser pour participer au débat public.